



NAO Banques Populaires 2015

La CGT vous informe !

Paris, le 17 novembre 2015.

Les salariés des Banques Populaires, à l'appel unitaire des Organisations Syndicales, se sont fortement mobilisés le 24 mars 2015. Les salariés ont manifesté leur mécontentement :

- Sur l'absence d'augmentation pérenne et générale de leur salaire,
- Sur la dégradation continue de leurs conditions de travail.

Les salariés ont été entendus sur le volet conditions de travail puisque BPCE a -enfin- accepté d'ouvrir un chantier sur ce sujet. Ce signe est déjà une victoire, même si le chemin est encore long à parcourir pour aboutir un accord avec des effets concrets sur notre quotidien.

Sur le volet rémunérations, les mêmes Organisations Syndicales des Banques Populaires : CGT, CFTD, FO, CFTC, UNSA, CFE/CGC-SNB ont proposé à la Direction **une revendication unitaire sur deux sujets** :

- **Augmentation générale et pérenne égalitaire de 650€, soit 50€ brut mensuel.**
- **Augmentation du taux global de cotisation de notre Régime de Retraite Supplémentaire Collective (RSRC). L'objectif est d'atteindre, selon un plan pluriannuel, un taux global de 5% (3,65% actuellement) et une répartition de prise en charge de cette cotisation de 70% par l'employeur et de 30% par le salarié.**

Par respect pour la mobilisation de salariés du 24 mars, la CGT a accepté de revoir à la baisse significativement ses revendications de sorte à s'inscrire dans une revendication intersyndicale et unitaire.

Ces propositions sont légitimes, justes et réalistes.

Elles correspondent à l'extraordinaire investissement des salariés et de leur capacité à s'adapter aux exigences de plus en plus fortes de nos employeurs (0€ d'augmentation collective l'année dernière !).

La Direction annonce une volonté d'aboutir à un accord en 2015.

C'est justement le bon moment de matérialiser cette volonté !



Les salariés méritent que la Direction accorde des mesures qui ne soient pas symboliques.

Prochaine réunion de négociation : mardi 8 décembre.